

Reportage : protection civile

Autor(en): **Epars, Marcelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REPORTAGE

On va finir par croire que cela nous obsède; que l'on fait parmi nos rédactrices un complexe « d'absence d'arme », version actualisée de l'antique castration. Déjà le mois dernier, un article était consacré au service national féminin. Voilà qu'on revient à la charge, ce mois-ci, avec la protection civile!

Et pourtant, la protection civile, cela nous regarde. On ne parlera pas de la situation internationale actuelle pour sensibiliser les esprits; il suffit de se rendre compte qu'en temps de guerre, cette population civile qu'il faut protéger, c'est principalement de nous qu'il s'agit. Et malheureusement, il n'y a pas que la guerre dont nous pourrions avoir un jour besoin de nous protéger; selon leur responsable à Genève, M. Reymann, les cours de protection civile ont pour but « d'enseigner aux femmes les moyens de se défendre, non dans une perspective de catastrophe guerrière, mais de catastrophe tout court ». Origine guerrière ou non, en effet, il y a peu de chances que ça nous préoccupe le jour où ça nous sera, bêtement, tombé dessus.

En espérant évidemment faire preuve d'une prudence que les années à venir révéleront parfaitement inutile, on peut tout de même avoir envie de savoir ce qui se passerait en cas de catastrophe. Il y a plusieurs façons de se poser la question: soit se demander ce qui nous « arriverait », ce qu'« on » ferait de nous, « qui » s'occuperait de nous et nous prendrait en charge, soit se demander ce que nous pouvons faire, devons faire en pareil cas. Toute dramatique qu'elle soit, la catastrophe est une situation comme une autre dans laquelle il serait bon de gagner une autonomie qui pourrait bien s'avérer extrêmement utile au moment même.

Ainsi plusieurs femmes ont participé en novembre à un cours de cinq jours dans le service d'abris, à Genève. Elles étaient là des pionnières, aucune femme n'ayant suivi ce cours jusque-là. Vu la modestie de leur contingent, c'est évidemment dans une équipe mixte qu'elles ont planté des clous, hissé des pieux, mis sur pied des abris, et appris encore une foule d'autres choses. Voici les impressions de quatre d'entre elles.

N.B. Le cours a lieu plusieurs fois par année, pendant cinq jours consécutifs. Les participants sont libérés tous les soirs. Cependant, dès la fin de cette année, le cours sera vraisemblablement scindé en deux parties, avec deux jours d'information théorique et générale, et, plusieurs semaines plus tard, trois jours d'exercices. D'autre part, le projet d'une garderie pour les enfants des participantes a été évoqué, ainsi que la possibilité de servir des repas aux maris qui ne peuvent se nourrir seuls à midi. Ce système fonctionne déjà dans le canton de Berne, à Steffisburg.

C. C.

FRIBOURG Direction des travaux publics, Office cantonal de la Protection civile, Pérolles 32, 1700 **Fribourg**, tél. 037 21 14 50/22 64 50.

GENEVE Service cantonal de la Protection civile, Chemin du Stand, Case postale 2155, 1233 **Bernex**.

JURA République et Canton du Jura, Bureau de la Protection civile, Hôtel des Halles, 2900 **Porrentruy**, tél. 066 66 57 84.

NEUCHÂTEL Office cantonal de la Protection civile, 6, Escalier du Château, 2001 **Neuchâtel**, tél. 038 22 34 43/22 34 44.

VALAIS Office cantonal de la Protection civile, 1, avenue Ritz, 1951 **Sion**, tél. 027 21 51 11.

VAUD Département de la prévoyance sociale et des assurances, Office cantonal de la Protection civile, Case postale, 31001 Lausanne, tél. 042 25 33 11.

Protection civile:



Les 4 pionnières à l'action

Impressions d'un cours de Protection civile

Un cours de protection civile! Toi Marcelle! Femme pour la Paix! Tu vas faire du service militaire! C'est ce que mes amis m'ont dit quand ils ont su. Rien à faire, les hommes n'en démordent pas, pour eux, protection civile est synonyme de service militaire puisqu'ils sont incorporés d'office lorsqu'ils rendent l'habit vert. Il est vrai que l'organisation présente certaines analogies; nous recevons un livret de service, notre assurance est l'assurance militaire; par contre ce service dépend du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture et non du Département Militaire.

Pour nous femmes, c'est très différent. Celles qui s'engagent sont volontaires et y vont dans l'idée de se former et d'accomplir un service précis, utile en cas de guerre bien sûr, mais combien important maintenant pour savoir faire face aux nombreuses catastrophes provoquées par une technique qui nous dépasse (explosions de tout genre, gaz toxiques, écoulements de mazout, etc.)

J'ai donc suivi un cours d'une semaine dans le service des « Abris ». Drôle d'idée! En général, les femmes qui s'inscrivent à un cours de protection civile s'engagent dans les « sanitaires ». Eh bien oui, dans la situation politique tendue que nous vivons, j'étais curieuse de savoir si nous sommes bien protégés en cas de catastrophe ou de guerre. Nous étions quatre femmes et une dizaine d'hommes, nous inaugurons, c'était la première fois qu'il y avait des femmes dans ce service. D'une façon générale, nous avons fait très bon ménage avec ces messieurs; ils étaient gentils et même galants!. Personnellement, cela me changeait de mes nombreux groupes féminins!

Le cours est divisé en deux parties; l'une théorique et l'autre pratique. J'ai appris à donner les premiers soins en cas d'accident, à faire un pansement compressif, le bouche à bouche, le bouche à nez. J'ai appris à lutter contre le feu, à connaître et à me servir des différentes sortes d'extincteurs. Toutes sortes de connaissances très utiles dans ma vie de tous les jours. Pour ce qui est des abris, pas de soucis à vous faire. A Genève, il y a une place d'abri pour chacun. En cas de guerre, vous serez renseignés à temps. Vous aurez vingt-quatre heures pour vider vos caves et les transformer en dortoir-couchette à l'aide des lambeaux de séparation.

Vous recevrez des plans et des kilos de clous et je vous assure que j'ai bien appris à les planter! J'ai même appris à placer l'antenne radio indispensable pour communiquer avec l'extérieur. Gare à ceux dont les caves sont de vastes chenils impénétrables! D'après les clichés présentés, les Bernois aux caves bien ordonnées, petits pots de confiture bien alignés, cageots de pommes bien rangés, risquent pour une fois d'être prêts les premiers!

Marcelle Epars